

Intitulé diplôme : MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES					Code VDI : ABMDPE1 -136			<input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale		<input type="checkbox"/> Formation Convention								
Intitulé Etape : M2 DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES					Code VET : ABM2EI - 161			<input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue		<input type="checkbox"/> F Alternance Contrat Prof.								
Mention : DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES								<input type="checkbox"/> Formation EAD		<input type="checkbox"/> F Altern, Apprentissage								
Spécialité :								Contrôle des Connaissances										
Parcours : DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES								Contrôle des Connaissances										
Unités d'enseignement et matières					Typ. UE	Nb heures			Première session				Deuxième session					
						CM	TD	TP	ECTS	Coef	Coef	CC /20	%	Exam Final	%	CC /20	%	Exam Final
Semestre 3								30	30									
Unité 1 - Droit pénal approfondi					O			16	16									
Droit pénal général						24												
Droit pénal spécial des personnes, des biens et des affaires						36												
Droit pénal des nouvelles technologies						12				4	E/O	100%						
Grand Oral										12			O	100%				
Unité 2 - Droit pénal international et comparé					O			10	10									
Droit pénal européen et international						24				6			E	100%				
Droit pénal comparé						12				4	E/O	100%						
Unité 3 - Anglais juridique					O			4	4									
Anglais						20				4	E/O	100%						
Bonification					F													
Semestre 4								30										
Unité 1 - Procédure pénale approfondie					O			12	12		E/O	100%						
Droit de la preuve pénale						12				4			E	100%				
Procédure pénale						24				8								
Pratique pénale						36												
Unité 2 - Pénologie					O			10	10				E/O	100%				
Exécution des peines						24				4	E/O	100%						
Criminologie appliquée						12				3	E/O	100%						
Histoire de la peine et de la pensée pénale						12				3								
Unité 3 - Professionnalisation et recherche					O			8	8				O	100%				
Mémoire						12				5			E	100%				
Stage										3								
Bonification					F													
Commentaires facultatifs					Tot.	260												

En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance.

Version dans l'accréditation N° : 3

Responsable Formation : Anne-Gaëlle ROBERT et Stéphanie FOURNIEI

Responsable de l'année : Anne-Gaëlle ROBERT et Stéphanie FOURNIEI

Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 22/09/2020